



PROJET ASSOCIATIF

2021 - 2025

Le projet associatif 2021 - 2025 que vous allez découvrir a été élaboré avec le souci d'une démarche participative avec les acteurs de notre association : administrateurs, directeurs des établissements et services, médecins directeurs, médecins, responsables de services et salariés qui ont répondu présents et ont pris part à des échanges riches, utiles et constructifs.

Ce nouveau projet associatif s'inscrit dans la dynamique du projet de notre fédération nationale (F.G.P.E.P.), dans le respect de nos valeurs, du sens et des principes de notre action au travers de :

- 1 **la solidarité** en direction de toutes les personnes : personnes en rupture de lien social ou du fait d'une situation d'urgence, personnes ayant besoin d'un accompagnement éducatif, social ou/et médicosocial et personnes éloignées de la culture et des loisirs ;
- 2 **la laïcité** qui nous oblige au respect de la liberté de conscience et de l'égalité de toutes et tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions ;
- 3 **l'inclusion** visant au respect des droits de chacun pour l'éducation, la scolarité et l'insertion professionnelle par l'autonomie dans le cadre de la co-construction des parcours de vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ;
- 4 **la citoyenneté** dans ses principes fondamentaux de la démocratie : égalité, liberté, respect des droits de chacun et de la dignité individuelle ;
- 5 **la responsabilité sociétale** nous donnant obligation de concourir au développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales en inscrivant notre action dans le respect des principes de l'économie sociale et solidaire dans la continuité des projets précédents tout en tenant compte de l'amplification des expertises de nos salariés, des évolutions sociétales, sociales et institutionnelles ainsi que des besoins de plus en plus pressants des jeunes en situation de fragilité et de leur famille ;

Et également dans :

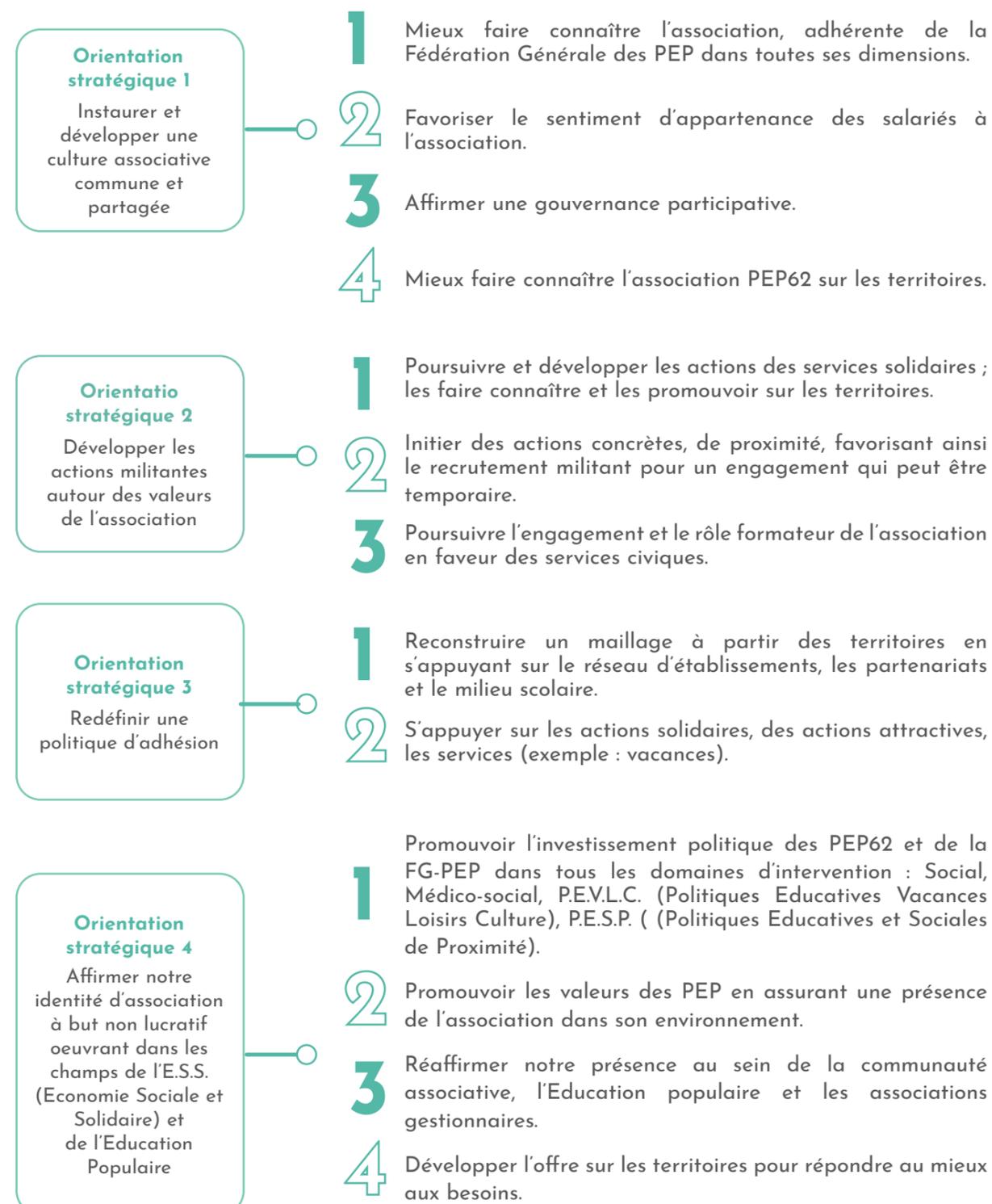
- le souci du bien-être de l'ensemble des usagers, des personnels et des bénévoles de l'association,
- dans la volonté de conforter nos partenariats dans le développement de synergies territoriales pour répondre aux besoins des personnes et être mobilisés sur notre périmètre d'intervention prioritairement de la petite enfance au jeune adulte
- dans la dynamique d'une concertation collaborative dans l'élaboration de la stratégie de l'association
- dans la détermination d'une communication plus efficiente interne et externe et d'une formation adaptée des personnels et des bénévoles pour l'amélioration des compétences au service des équipes et de l'association
- dans la nécessité de conforter le lien avec les usagers et d'essayer d'apporter des réponses innovantes et adaptées aux besoins non couverts des populations en adéquation avec l'évolution des politiques publiques.



Ce projet associatif 2021 - 2025 nous engage et c'est avec le concours de chacun, bénévoles et salariés, et la volonté de tous que nous pourrons le réaliser.

Axe associatif 1

Renforcer la dimension militante



Axe associatif 2

Conforter et accroître les expertises, les compétences et les savoir-faire identifiés et déjà maîtrisés au sein de l'association tout en favorisant l'émergence d'autres champs d'intervention prioritairement de la petite enfance au jeune adulte

Orientation stratégique 1

Identifier, valoriser et accroître l'expertise et les compétences des équipes pluridisciplinaires dans les champs du handicap, de l'autisme, de la protection de l'enfance, de l'inclusion en milieu ordinaire...

- 1 Mettre notre expertise au service des familles pour accompagner la dynamique d'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les dispositifs de droits communs : crèches, multi-accueils, écoles, centres de loisirs...
- 2 Diversifier des actions et des formations de sensibilisation, de dépistage précoce auprès de professionnels partenaires et de conseils auprès des usagers.
- 3 Encourager l'expérimentation et l'innovation, valoriser les projets de recherche-action par des échanges avec des universités et des centres de formation professionnelle de la santé, du social, du médico-social et dans le domaine des loisirs.
- 4 Intégrer la G.P.E.C. (Gestion des Professionnels, des Emplois et des Compétences) parmi les objectifs qualitatifs des C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

Orientation stratégique 1

Identifier, valoriser et accroître l'expertise et les compétences des équipes pluridisciplinaires dans les champs du handicap, de l'autisme, de la protection de l'enfance, de l'inclusion en milieu ordinaire...

- 1 S'assurer de l'adaptabilité de l'organisation du travail aux évolutions de nos secteurs, aux mouvements de la société et des contraintes sanitaires.
- 2 Accompagner les salariés dans un parcours de formation professionnelle continue ou/et qualifiante améliorant les parcours professionnels les compétences individuelles et collectives dans le cadre de la G.P.E.C..
- 3 Permettre un accompagnement financier de jeunes en formation dans leurs études en contractualisant avec eux afin de les encourager à commencer leur carrière dans nos établissements et services.
- 4 Favoriser les échanges entre les salariés dans chaque métier pour faciliter et enrichir la mutualisation de pratiques et de compétences professionnelles.
- 5 Afin de déployer le potentiel des expertises et savoir-faire de nos professionnels au bénéfice des parcours des enfants, favoriser les synergies internes par un travail en transversalité.
- 6 Introduire dans les négociations avec les instances tarifaires de la notion de flexibilité

Axe associatif 2

Conforter et accroître les expertises, les compétences et les savoir-faire identifiés et déjà maîtrisés au sein de l'association tout en favorisant l'émergence d'autres champs d'intervention prioritairement de la petite enfance au jeune adulte

Orientation stratégique 3

Contribuer à la réflexion, l'accompagnement et le suivi de la mise en oeuvre d'un parcours de vie adapté à la situation de chaque enfant, de chaque jeune en prenant en compte les attentes des familles.

- 1 Renforcer la coordination entre les établissements et services pour apporter des réponses à des problématiques particulières (lieu de répit, d'éveil, d'épanouissement des bénéficiaires du secteur médico-social...).
- 2 Répondre à des besoins non-couverts de la petite enfance à l'âge adulte.
- 3 Intégrer la notion de risque de rupture de parcours de vie de l'enfant ou du jeune dans le cadre de chaque projet d'établissement et service
- 4 Soutenir les familles dans la compréhension et l'importance de leur rôle dans l'élaboration et le suivi du projet personnalisé de l'utilisateur.
- 5 Associer le concept d'autodétermination des usagers dans l'accompagnement de nos publics et l'impact sur nos pratiques professionnelles.

Orientation stratégique 4

Développer des projets novateurs apportant des réponses locales aux usagers.

- 1 Se donner les moyens d'être force de propositions par la recherche de nouveaux partenariats au service de projets novateurs.
- 2 Elargir les publics cibles notamment en diversifiant des partenaires pour répondre aux besoins des territoires.
- 3 Encourager la réponse aux appels à projets du territoire à partir de nos compétences tout en diversifiant leurs sources de financement.



Axe associatif 3

Promouvoir la communication associative et la formation dans et hors de l'association

Orientation stratégique 1 Mieux communiquer

- 1 Créer un véritable plan de communication interne et externe.
- 2 Accentuer la qualité de l'information en direction des salariés par différents supports officiels.
- 3 Promouvoir une culture commune.
- 4 Mieux communiquer avec les usagers en adaptant les supports de communication (avoir, par exemple, recours au F.A.L.C. - Facile à lire et à comprendre).
- 5 Renforcer les liens entre les établissements et les services de l'association.
- 6 Élaborer une stratégie de communication externe en direction des partenaires.

Orientation stratégique 2 Mieux former

- 1 Promouvoir une formation régulière et de qualité.
- 2 S'enrichir réciproquement et transversalement.
- 3 Permettre des échanges interprofessionnels.
- 4 Développer les échanges du médico-social, du social et des services propres de notre association (action pédagogique, P.E.S.P., P.E.V.L.C., action sociale, S.A.P.A.D.H.E. (Service d'Assistance Pédagogique A Domicile, à l'Hôpital ou à l'École) avec des partenaires extérieurs.

Axe associatif 4

Associer les professionnels et les usagers dans une démarche de bonnes pratiques environnementales avec pour objectif à moyen terme la pratique de la responsabilité sociétale d'entreprise (R.S.E.)

Orientation stratégique 1 Etablir un état des lieux des pratiques existantes et assurer un suivi du projet

- 1 Evaluer le niveau de sensibilisation des différents acteurs et les pratiques engagées.
- 2 Evaluer notre impact énergétique propre et celui de nos fournisseurs.
- 3 Optimiser sur 5 ans les indicateurs liés au développement durable.
- 4 Evaluer les progrès réalisés dans l'avancée du projet sous la forme d'un document-bilan annuel.

Orientation stratégique 2 Promouvoir et entretenir la culture de la protection de l'environnement

- 1 Privilégier la réutilisation de nos produits ou biens avant le recyclage.
- 2 Veiller à l'efficacité des flux (électricité, eau, gaz...).

Orientation stratégique 3 Porter des projets qui favorisent le développement durable

- 1 Veiller à intégrer dans nos projets immobiliers la dimension écologique.
- 2 Investir dans un parc de véhicules propres.
- 3 Favoriser l'utilisation de nouvelles modalités de transport (covoiturage etc..).
- 4 Favoriser l'achat de matériel durable, écoresponsable notamment au niveau du transport, de la restauration...
- 5 Avoir recours aux ressourceries de l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.)
- 6 Etablir un plan de réduction des déchets.
- 7 Limiter et remplacer les produits d'entretien agressifs en évitant notamment les perturbateurs endocriniens.

Orientation stratégique 4 Promouvoir la bientraitance des usagers dans un cadre rassurant

- 1 Garantir la participation des usagers.
- 2 Formaliser une politique associative de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance.

Orientation stratégique 5 Investir dans l'humain

- 1 Assurer la qualité de vie et le bien-être au travail.
- 2 Prévenir les risques psycho-sociaux notamment tout type de violence en direction des personnels et des usagers.
- 3 Favoriser le dialogue social et l'expression de chaque salarié sur la qualité de vie dans les établissements et services.



PEP62
7 place de Tchécoslovaquie
62 000 ARRAS
03 21 50 92 60
association@pep62.fr
www.pep62.fr

